

	RDR Republican Rally for Democracy in Rwanda Rassemblement Républicain pour la Démocratie au Rwanda Ihuliro Rishingiye kuli Republika Riharanira Demokarasi mu Rwanda	
	Postbus 3124 2280GC, Rijswijk, Netherlands Phone/Fax : 31-180633822 Website : http://www.rdrwanda.org	P.O. Box 5352, Postal Station B Montréal, Canada, H3B 4P1 Phone : +1-514 5723466 Email : info@rdrwanda.org
	<i>Pour un Peuple Réconcilié dans un Etat de droit; For a Reconciled People in a Rule of Law; Duharanire Ubwiyunge bw'Abanyarwanda mu Gihugu cyubahiriza Amategeko;</i>	

LES CRIMES EN AFRIQUE CENTRALE

Par

Victoire U. Ingabire, Présidente du RDR

RWANDA: SOIF DE JUSTICE

Conférence tenue à Manresa-Espagne le 18 juin 2004

L'Afrique est victime d'une conspiration internationale dans laquelle prennent part certains groupes mafieux européens et américains. Ils travaillent à l'insu des peuples et de leurs gouvernements en tant que tels. Et cette conspiration internationale est criminelle ! Toujours dans ce cadre certaines multinationales continuent à se livrer une guerre sans merci pour s'approprier à de faibles coûts la matière première dont elles ont besoin. Ainsi les pays les plus riches en ressources naturelles sont les plus mal lotis en terme de sécurité. Tel est le cas des pays comme la République Démocratique du Congo (un scandale géologique), le Nigeria et l'Angola, qui regorgent de minéraux et hydrocarbures (pétroles et gaz). Les populations de ces pays sont les plus fréquemment meurtries par des conflits interethniques et/ou tribaux, des luttes religieuses, des guerres locales ou transfrontalières ; Aussi , pour une raison ou pour une autre, les pays limitrophes à la RDC tels que l'Angola, le Burundi, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe, et voir même les pays les plus éloignés comme l'Afrique du Sud et le Tchad, se sont ils vus entraînés dans le conflit congolais.

Avec la fin de la guerre froide, l'Afrique se vit imposer un réaménagement géopolitique et géostratégique qui affecta son évolution. Mais c'est déjà depuis l'ère de l'indépendance des Etats africains, que des puissances néocolonialistes en retraite ont été à l'affût de nationaux capables de perpétuer l'exploitation des ressources naturelles destinées aux industries européennes. Des coups d'état et des assassinats ont été montés contre ceux qui n'ont pas voulu se prêter au dictat des pays industrialisés. C'est ainsi que des dictatures militaires se sont généralisées dans la plupart des pays décolonisés.

Sous la pression des multinationales, certaines grandes puissances n'hésitent pas, contre toute la logique du modèle de civilisation et de démocratie sous leurs cieux, de soutenir des gouvernements fantoches sans bases populaires et par conséquent facilement manipulables. C'est le cas du Rwanda qui eut l'infortune de se trouver dans le couloir économique africain tant convoité. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais donc affirmer sans ambiguïté que si l'Union Européenne et les USA le voulaient, la paix et la sécurité régneraient dans la région des Grands Lacs ; les massacres de populations civiles innocentes n'auraient plus lieu en Afrique!

Mais peut-on espérer qu'un jour les Africains pourront jouir de leurs droits à la vie et bénéficier des autres droits qui en découlent ? Dans quelle mesure les grandes puissances seront-elles capables d'accepter un réel partenariat avec des gouvernements africains légitimes et démocratiquement élus ?

Il est amer de constater que trop souvent les droits de la personne humaine ne pèsent que lorsqu'ils coïncident avec les intérêts économiques des grandes puissances !
C'est cette triste réalité que l'on est obligé d'accepter lorsque l'on aborde froidement cette problématique des vraies raisons des crimes continus en Afrique.

1. Les crimes en Afrique centrale

L'impunité est la cause principale de la persistance de la criminalité d'Etat en Afrique Centrale. Ce sont les mêmes bandes de criminels responsables des massacres de populations civiles innocentes depuis les années 80 dans le triangle de la mort du Nord Ouganda, qui poursuivent jusqu'à présent leurs macabres forfaits au Rwanda, au Burundi et en RDC.

La crise rwandaise et tout particulièrement la question des réfugiés, ainsi que la persistance des différentes formes de rébellions qui en découlent, sont intimement interconnectées et doivent être placées dans un contexte plus large embrassant des alliances ethniques et politiques des régimes dictatoriaux de l'Afrique Centrale. Feindre ne pas voir l'interpénétration des crises rwandaise, burundaise, congolaise et ougandaise serait enfoncer des portes ouvertes, passer à côté des vrais problèmes et pratiquer la politique de l'autruche. Le conflit qui ravage la RDC depuis bientôt 8 ans est incontestablement le prolongement de l'attaque du Rwanda par le tandem FPR-NRA qui éclata en octobre 1990 et entraîna de graves violations du droit humanitaire, des crimes contre l'humanité et le génocide de 1994.

Poussées par des intérêts géostratégiques visant à établir un couloir économique continu joignant l'Ethiopie (sur la Mer Rouge) en Angola (sur l'océan Atlantique), certaines puissances ont permis à ces criminels de continuer de causer du tort à l'humanité tout entière. Sous prétexte de constituer la barrière contre la percée de l'intégrisme islamique, qui serait incarné par le Soudan, autre pays dont les populations sont victimes des richesses dont regorgent ses sous-sols, certaines puissances transformèrent l'armée ougandaise en gendarmerie de l'Afrique Centrale afin de mettre en œuvre ce plan. C'est donc à partir du moment où l'Ouganda fut considéré comme ligne de front contre la propagation de l'Islam, que se déclencha les plans machiavéliques qui semèrent la désolation dans notre sous-région. Il est utile de rappeler qu'à la tête de la National Résistance Army (NRA) de l'Ouganda se trouvait le chef d'état-major adjoint d'origine rwandaise Fred Rwigema et que le responsable des services de renseignements militaires était un certain Major Paul Kagame, actuel Président du Rwanda..

Pour se défaire des rwandais qui venaient de l'aider à prendre le pouvoir, le président ougandais Kagame Yoweri Museveni fit d'une pierre deux coups. En effet, tout en aidant à assurer la continuité du couloir économique ci-haut évoqué, il se libéra des compagnons de lutte devenus très encombrants. En effet, en récompense de la victoire de sa rébellion, ceux-là même qui s'étaient rendus coupables des exactions commises contre la population ougandaise s'étaient vus attribuer des postes de souveraineté nationale.

Le Rwanda fut attaqué le 1^{er} octobre 1990, au moment où un plan d'action visant la solution définitive du problème des réfugiés rwandais résidant en Ouganda était en train d'être mis en œuvre. Ce plan avait été adopté le 30 juillet 1990 par une réunion mixte à laquelle se joignirent le Rwanda, l'Ouganda et O.U.A. sous la supervision du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). La Communauté Internationale avait créé un précédent dangereux en laissant les réfugiés attaquer leur pays d'origine par les armes, contrairement à ce que stipulent les Conventions des Nations Unies sur des réfugiés. La crédibilité de l'OUA fut ébranlée car c'est le Président ougandais, principal soutien de la rébellion contre le Rwanda, qui était le Président en exercice de l'OUA.

Le Front Patriotique Rwandais (FPR) dirigé par le général Fred Rwigema et appuyé par l'armée régulière ougandaise envahit le Rwanda en le justifiant par deux raisons essentielles : le retour des réfugiés Tutsi et la démocratisation du pays. Pourtant un processus démocratique avait été mis en marche par l'introduction du multipartisme. Mais le FPR décida de recourir à la force prétendant que les réfugiés exigeaient plus de garanties politiques. Nul ne doute plus que sa stratégie était de prendre de vitesse le processus démocratique du fait de son inquiétude vis à vis des résultats des urnes. Ce fut de cette façon que la marche vers la démocratie fut interrompue et que furent brisés les efforts diplomatiques visant à trouver une solution pacifique durable. Les événements qui suivirent prouvèrent effectivement que le FPR ne cherchait qu'un pouvoir sans partage.

Après la mort de Fred Rwigema, apparemment assassiné par ses compagnons de lutte, Paul Kagame lui succéda. L'occupation progressive du territoire rwandais fut accompagnée d'un exode massif de la population fuyant les exactions du FPR. Déjà le 6 avril 1994, avant que l'attentat contre l'avion présidentiel ne survienne, le Rwanda comptait près d'un million de déplacés de guerre qui avaient fui les zones occupées du fait des atrocités commises par le FPR, pour s'entasser aux portes de la capitale Kigali. A la prise du pouvoir par le FPR, plus de 2 millions de rwandais traversèrent la frontière des pays voisins. Le FPR ne s'en arrêta pas là ; il fit des massacres partout à l'intérieur du pays dont les plus connus sont ceux du camp de réfugiés de Kibeho où périrent plus de 8000 personnes dont beaucoup d'enfants, de femmes et de vieillards. Par la suite, il lança un assaut contre le Zaïre (RDC) voisin sous prétexte de poursuivre les génocidaires, bombardant les camps de réfugiés, faisant sur son passage des centaines de milliers de victimes et refoulant devant lui plus de 200.000 réfugiés aujourd'hui morts ou portés disparus dans les forêts équatoriales du Congo.

A la fin de l'année 2002, le Rwanda recensait plus de 3 millions de morts suite à cette guerre meurtrière et dénuée de sens. Si on y ajoute plus de 3,5 millions de Congolais, victimes de guerre ou d'effets collatéraux, 1 million de morts au Burundi, victimes d'une oligarchie semblable à celles qui règnent au Rwanda et en Ouganda, et si enfin l'on tient compte des victimes de guerre en Ouganda, on peut affirmer sans s'éloigner de la réalité, que depuis les années 80 l'Afrique Centrale a perdu près de 9 millions de sa population dont au moins 7 millions en moins de 15 ans.

La guerre n'a pas épargné non plus les étrangers. Je voudrais saisir ici l'opportunité pour rendre un vibrant hommage aux espagnols assassinés par le FPR dont le révérend Père le P. J. Vallmajo et l'infirmière Flors Sirera de Médecins du Monde tuée à Gatonde. Ces valeureux serviteurs de Dieu et des hommes ont été victimes d'avoir tout simplement été des témoins gênants des crimes du FPR.

Je voudrais saisir aussi cette occasion pour une fois de plus témoigner ma pleine gratitude au peuple et au Gouvernement espagnol pour les sacrifices consentis pour venir en aide aux réfugiés rwandais qui ont cherché l'hospitalité dans votre pays durant leur calvaire. Je voudrais surtout profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui interviennent de près ou de loin pour aider les rwandais à ce que justice soit rendue à toutes les victimes de cette sale guerre, sans exclusion aucune. Le RDR est déterminé à contribuer à ce que tous les criminels, quelles que soient leur ethnie et leur statut social, soient traduits devant la justice internationale impartiale, pour que chacun réponde individuellement de ses actes.

2. Les responsabilités partagées dans le génocide rwandais

Le FPR a une coresponsabilité politique et criminelle pour avoir précipité le pays dans un chaos total par l'assassinat du Président Habyarimana Juvénal survenu le 6 avril 1994, sacrifiant ainsi sciemment les Tutsi pour s'emparer sans partage du pouvoir, arguant que c'était le prix à payer. Pis encore, le FPR menaça de combattre toutes les troupes étrangères dans le cas où celles-ci tenteraient d'intervenir ou de s'interposer entre les deux belligérants. (Réf. : "*United Press International May 23, 1994, Monday, BC cycle; AFP; AP; Le Monde du 4 mai 1994; The Herald (Glasgow) May 18, 1994*"). Cette entrave au secours des personnes en danger fut cyniquement

calculée par le FPR afin que la Communauté Internationale n'intervienne pas pour arrêter le génocide, crime indispensable pour "diaboliser" complètement l'adversaire et pour créer un environnement propice à sa victoire totale.

Bien qu'elle doive assumer ses responsabilités et tirer les leçons de cet échec, la Communauté Internationale ne devrait pas continuer d'accepter le chantage du FPR et doit cesser de se culpabiliser pour son inaction durant le génocide rwandais. Il n'y aura en effet jamais de stabilité dans la région des Grands Lacs aussi longtemps que la Communauté Internationale restera l'otage du FPR. C'est cette culpabilisation qui explique son silence complice et qui encourage les criminels de la sous-région à récidiver, perpétuant ainsi la culture de l'impunité.

Le FPR est donc une organisation criminelle et terroriste qui ne peut apporter ni la démocratie au Rwanda ni la réconciliation entre les Rwandais. Elle est coupable de crimes de guerre pour avoir continuellement violé la convention de Genève en liquidant les prisonniers de guerre et en massacrant des populations civiles innocentes et non-armées, tel que l'attestent plusieurs témoignages irréfutables à notre disposition. On citera notamment les documents les plus connus comme: *Le rapport préliminaire S/1994/1125 ainsi que le rapport final S/1994/1405 de la Commission Impartiale des Experts des Nations Unies sur le génocide rwandais de 1994, Le Conseil de Sécurité de l'ONU, dans la Déclaration du Président (S/PRST/1998/20) du 13 juillet 1998 sur base du Rapport de l'Équipe d'enquête du Secrétaire Général (S/1998/581), témoignage d' Abdul Ruzibiza alias Vénuste, du 14-03-2004.*

Le spectre d'un nouveau génocide contre les Tutsi perpétuellement entretenu par le régime de Kigali est une manœuvre dilatoire visant à asseoir la dictature du FPR au Rwanda et à justifier ses velléités hégémoniques et expansionnistes dans la région des Grands Lacs. Le Général Paul Kagame et le haut commandement de son armée (APR) se servent de ces arguments pour conserver le pouvoir et prolonger, pour leur enrichissement personnel, l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses congolaises. Au moment où la responsabilité personnelle de Paul Kagame et le rôle de l'APR dans la tragédie rwandaise et dans l'extermination du peuple congolais deviennent de plus en plus évidents, le FPR veut continuer à semer la confusion et à entraver le cours normal de la justice.

Même les plus incrédules ne doutent plus de la co-responsabilité politique et criminelle du FPR dans le génocide rwandais, ainsi que dans les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis dans la région des Grands Lacs d'Afrique depuis ces dernières décades. C'est pourquoi, après avoir semé le chaos, le régime de Kigali veut d'une part perpétuer ses crimes notamment par l'élimination de ses opposants politiques réels ou supposés et/ou des témoins gênants, et d'autre part détourner l'attention de la communauté internationale afin d'échapper à la justice de cette dernière. L'alibi de la menace des rebelles Hutu auquel le FPR fait recours pour légitimer ce déploiement ne trompe plus personne.

Le déploiement des troupes actuellement en cours en République Démocratique du Congo et au Burundi vise en plus à saboter le processus de paix déjà enclenché dans ces deux pays. Cette occupation s'inscrit dans un programme expansionniste du régime du FPR pour garantir un espace vital aux criminels qui tiennent les rennes du pouvoir au Rwanda, auquel se greffe le pillage des ressources naturelles de la RDC. Dans ce dernier pays, le régime du FPR cherche également à terroriser les populations afin de les dissuader de témoigner sur les massacres des réfugiés Hutu perpétrés par l'APR. Il vise en outre, à dissimuler et à rendre inaccessibles les fosses communes dans lesquelles cette armée a enterré des milliers de réfugiés rwandais ainsi que des congolais massivement assassinés.

3. Propositions pour une paix et la sécurité durables dans la région des Grands Lacs.

3.1. Situation socio-politique actuelle au Rwanda

Depuis l'installation du FPR à Kigali, les rennes du pouvoir ont été usurpés par un groupuscule d'extrémistes Tutsi qui se sont illustrés dans le passé et se distinguent encore actuellement par des violations graves et répétées des droits humains. Le FPR continue de régner par la terreur sur le Rwanda suite au refus de la population d'adhérer à son idéologie ethno-fasciste. Malgré les apparences que les dirigeants du FPR s'efforcent de donner, la situation sociale et politique du pays reste préoccupante. La population vit dans une misère sans précédent ; l'économie dans le milieu rural est complètement paralysée.

Le régime du FPR a complètement fermé l'espace politique et ne tolère aucune sensibilité politique différente, de quelque bord que ce soit, qui ne lui soit pas inféodée. Ce régime dictatorial se comporte comme une force d'invasion et d'occupation par la répression systématique des opposants réels ou supposés, et ne tolère aucune force politique qui ne lui soit inféodée. C'est notamment pour cette raison que l'ex-Président rwandais Pasteur Bizimungu et son Ministre des Travaux Publics Charles Ntakirutinka restent actuellement en prison après avoir été accusés formellement d'avoir porté atteinte à la sécurité de l'Etat pour le seul fait d'avoir osé créer un Parti politique d'opposition. Plusieurs autres personnalités politiques, civiles ou militaires au plus haut niveau en désaccord avec la politique du FPR, préfèrent s'exiler encore aujourd'hui afin de trouver refuge et sécurité à l'étranger. Mais le Rwanda ressemble à un camp de concentration pour le bas peuple et pour tous ceux qui sont dans l'impossibilité d'avoir accès aux titres de voyages.

Terrorisé par la machine répressive de M. Paul Kagame, le peuple Rwandais a été contraint le 26 mai 2003 de se présenter massivement aux urnes pour un référendum constitutionnel qui renforce l'exclusion irréversible de l'opposition rwandaise de la scène politique sous le régime FPR. Les rwandais n'ont eu d'autres choix que d'approuver la nouvelle Constitution antidémocratique et liberticide élaborée sur mesure du dictateur en place. Aussi, le régime du FPR a organisé le 25 août 2003, des élections présidentielles non libres ni justes. Avec un score de 95,05% que les pires dictateurs de ces dernières années n'osent plus s'octroyer, le Général Paul Kagame a été déclaré vainqueur par la Commission électorale non indépendante mise en place par son gouvernement. En organisant ces élections, Paul Kagame voulait se donner une apparence de légitimité en faisant croire à la communauté internationale qu'il a été élu par le peuple rwandais.

Le Rwanda se retrouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Le schéma qui avait conduit à la guerre de 1990 risque de se répéter si la communauté internationale reste une fois de plus indifférente envers la souffrance du peuple rwandais. Il faut absolument prévenir toute évolution politique ou militaire susceptible d'évoluer vers des catastrophes similaires à celles de ces dernières années en s'assurant d'une solution globale et définitive au lourd contentieux inter-rwandais jusqu'ici non résolu.

3.2. Solutions pour une paix durable dans la région des Grands Lacs

Le problème rwandais est de nature politique et exige des solutions politiques. Réduire la tragédie rwandaise à une rivalité entre les Hutu et les Tutsi, c'est faire preuve de confiance naïve en ce qui concerne l'homogénéité politique supposée au sein de ces groupes. En réalité, l'ethnisme n'est pas une fatalité de l'histoire du Rwanda, mais le résultat de luttes pour le pouvoir entre certaines oligarchies cupides qui instrumentalisent l'appartenance ethnique des Rwandais pour rester au pouvoir. On ne répétera jamais assez que l'existence des Hutu, des Tutsi et des Twa est une réalité socio-politique au Rwanda. Ce qu'il faut éradiquer, c'est surtout la logique tragique et globalisante de la manipulation «ethnique» à des fins politiques par différentes oligarchies politiques et militaires.

Le RDR réitère une fois de plus qu'il ne peut y avoir de paix durable sans respect des droits de l'homme ; il ne peut y avoir de respect des droits de l'homme sans la démocratisation de la société rwandaise et sans une justice équitable, impartiale, sécurisante et réconciliatrice. La marginalisation d'une composante de la population par la violation continue des droits politiques, économiques et socioculturels qui font de certaines personnes des citoyens de second ordre sera toujours source d'instabilité, car le peuple voudra toujours lutter pour être rétabli dans ses pleins droits.

La paix et la sécurité de la région des Grands Lacs ne dépendent pas seulement du désarmement et du rapatriement des membres de l'opposition armée. Le RDR a la ferme conviction que la paix dans la sous-région restera menacée tant qu'une solution appropriée au très lourd contentieux inter-rwandais ne sera pas trouvée, car c'est le Rwanda qui constitue le principal foyer de l'incendie qui ravage actuellement la région des Grands Lacs.

La solution aux problèmes rwandais exige un dialogue entre les différentes composantes de la société pour qu'ils se mettent d'accord sur un meilleur système de gouvernance et les règles de la gestion du pouvoir politique en établissant des arrangements institutionnels qui sécurisent et rassurent tout un chacun. Les sommets périodiques dits d'unité et de réconciliation nationales organisés par le régime de Kigali sont un gaspillage de ressources nationales pour des fins de relations publiques. Ces sommets réunissent essentiellement des représentants des autorités ainsi que certains membres de la diaspora rwandaise qui n'ont aucun contentieux quelconque entre eux à régler. Ces grand-messes ne peuvent donc pas résoudre le problème de fond des rwandais. C'est pourquoi le RDR partage la même conviction avec les Rwandais qui trouvent que la crise rwandaise exige la tenue d'un dialogue rwandais hautement inclusif. Ce processus devrait aboutir au renouveau démocratique d'un peuple réconcilié où la citoyenneté est une réalité dans les institutions et dans tous les secteurs de la vie du pays, et où les individus se reconnaîtront d'abord autour des idées politiques qu'ils partagent et non sur base de l'ethnicité.

Les Rwandais épris de paix ont soif d'une justice équitable pour se réconcilier avec eux-mêmes et avec les peuples de la région des Grands Lacs. La réconciliation n'est pas possible dans un système où la population est soumise à un deuil discriminatoire permettant aux uns de pleurer et d'enterrer leurs morts dans la dignité, tout en le refusant aux autres. La réconciliation des rwandais est impossible avec une Constitution qui consacre l'impunité. Elle est impossible dans un régime qui a institutionnalisé des tribunaux populaires qui doivent actuellement juger certains Hutus suspectés d'implication dans le crime de génocide envers les Tutsi, mais auxquels on interdit d'être saisis des crimes que les Tutsi du FPR ont commis contre la population civile innocente.

Les rwandais ont besoin d'une justice qui respecte le principe de l'égalité devant la loi pour sortir de l'engrenage de la violence. Pour ce faire, la Communauté internationale devrait cesser de coopérer avec le régime du FPR coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis au Rwanda depuis octobre 1990, ainsi que d'actes de génocide commis en République démocratique du Congo depuis 1996. Elle doit tout mettre en œuvre pour que les criminels qui se cachent au sein de ce régime soient arrêtés et traduits devant les tribunaux internationaux. Elle aura ainsi contribué à la réconciliation des rwandais et aura posé des bases solides pour la paix et la sécurité dans les Grands Lacs en mettant fin à l'impunité.